

# Le Billet

*De la Société Culturelle du Pays Castrais*

Président : Aimé Balssa, 37 rue Robert Schuman, 81100 Castres  
Trésorier : J.P. Alary, rue Dom Pacifique Tixier, 81710 Saix  
Secrétaire : D. Serres, 5 rue de l'Hôtel de Ville, 81100 Castres  
Directeur de la publication : Didier Serres  
Confection du Billet : Didier Serres  
Expédition du Billet : Nicole & Jean-Pierre Maurel

**Le Billet de la Société Culturelle du Pays Castrais n'a pas de périodicité régulière. Il est adressé aux adhérents en fonction des manifestations organisées par l'association.**

Société Culturelle du Pays Castrais, 8 Place Soult 81100 Castres - Email : [scpc@sfr.fr](mailto:scpc@sfr.fr) - Site internet : [scpccastres.free.fr](http://scpccastres.free.fr)

***Il y a 150 ans***

## 1865 : le chemin de fer arrive à Castres

Lorsque débute l'année 1865, les travaux de la bretelle de chemin de fer qui doit relier Castres à Castelnaudary, sur la ligne de Bordeaux à Cette (Sète), sont déjà bien avancés. Il faut dire que le projet bénéficie de toute la sollicitude d'Eugène Pereire, candidat officiel devenu en 1863 député de la seconde circonscription du Tarn. Eugène Pereire n'est autre, en effet, que le fils d'Isaac Pereire et le neveu d'Émile Pereire, les deux principaux actionnaires de la *Compagnie du Midi et du canal latéral à la Garonne*, qui a déjà réalisé la ligne de Bordeaux à Sète et est chargée du projet.

Comment ressent-on sur le terrain cette arrivée imminente du train. Une consultation des deux hebdomadaires autorisés à cette époque, *L'Aigle du Tarn*, bonapartiste et plutôt libéral ; *L'Écho du Tarn*, catholique et plutôt légitimiste, devrait nous y aider. Mais, curieusement, la place qu'ils accordent à l'événement est relativement restreinte.

*L'Aigle du Tarn* est le seul à relater, dans son numéro du dimanche 2 avril 1865, les derniers mois du chantier :  
*Tous les dimanches, une grande partie de notre population se dirige de préférence sur la route de Saix pour visiter les travaux du chemin de fer de Castres à Castelnaudary qui touchent presque à leur fin. Les rails sont tous placés et l'on entend déjà le sifflet des locomotives qui portent le ballast. On dit que l'inauguration aura lieu incessamment et que la semaine prochaine les convois de marchandises partiront de notre gare...*

*Les travaux de l'embranchement de Castres à Mazamet marchent aussi activement. Déjà les piles du pont de Clot s'élèvent au-dessus des eaux et les ouvriers qui étaient occupés sur la ligne de Castres à Castelnaudary vont se porter sur celle de Mazamet pour s'occuper aux travaux d'art et de terrassement...*

La réception des travaux du tronçon Castelnaudary-Castres, intervenue quelques jours plus tard, est décrite de façon identique par les deux journaux (numéros du dimanche 16 avril) :

*Le lundi 10 avril courant, il a été procédé à la réception du chemin de fer de Castelnaudary à Castres par MM de Job, inspecteur des Ponts-et-Chaussées, Don de Cépian et Duvignaud, ingénieurs en chef, membres de la commission désignée dans ce but.*

*Cette commission avait invité à assister à la solennité presque tous MM les ingénieurs de la Compagnie, les administrateurs, les sous-directeurs de la construction ou de l'exploitation, les chefs de mouvement et les employés principaux du service de la construction locale.*

*Le jour suivant, un télégramme annonçait à M. le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux Publics le résultat essentiellement favorable du procès-verbal intervenu à la suite d'un scrupuleux et sérieux examen de la ligne.*

*Son Excellence n'a pas tardé à répondre à cette communication et dès aujourd'hui, c'est-à-dire après l'accomplissement des formalités, les seules en usage actuellement, le chemin de fer est ouvert pour les voyageurs et les marchandises.*

*A ce sujet, nous devons mentionner que la veille du jour de la réception de l'important ouvrage, M. Eugène Pereire, député de l'arrondissement, qu'une circonstance aussi solennelle avait déplacé un moment de Paris, nonobstant le défaut complet de ses loisirs, a daigné par sa présence venir s'identifier avec les habitants de Castres dans la nouvelle sphère de développement d'intérêts dont il a puissamment contribué à doter le pays.*

*L'honorable député, nous venons de le dire, n'a passé que quelques heures parmi nous, mais ces heures n'ont point été perdues pour les intérêts publics et privés, et notamment pour tous les malheureux qui sont toujours l'objet de sa constante sollicitude. Il a voulu encore durant ces courts instants, par l'acquisition d'un magnifique hôtel, situé au centre de la ville, sceller tout à fait le pacte de dévouement et de protection immédiats qu'il a souscrit envers ses mandants.*

*Nous devons ajouter que l'arrivée du train spécial affecté au service de M. Pereire était annoncée pour arriver à Castres le 9 avril à cinq heures dix minutes du soir ; mais le train est arrivé à la gare à 4 heures 40, bien qu'il fût parti de Castelnaudary à l'heure fixée par la dépêche qui avait annoncé la nouvelle. Ainsi c'était présumer déjà les garanties que présente la ligne. Trente minutes d'avance sur l'heure annoncée étaient un prélude favorable à la réception et un présage assuré de la décision qui devait intervenir le lendemain. Il convient, avant de finir ces lignes de dire que M. Dubouchet, chef de la gare de Castres, a été toujours à son poste avec les employés sous ses ordres à l'arrivée de chaque train. M. Dubouchet est en quelque sorte un de nos compatriotes. Ancien élève de l'école de Sorèze, il compte dans le pays bon nombre d'anciens condisciples, amis sympathiques et chaleureux. Il est arrivé à Castres précédé d'une réputation d'aptitude consommée, d'aménité exquise et de conciliation parfaite, précieuses garanties pour un chef de service préposé à la direction d'une entreprise importante.*

*Voici un aperçu provisoire et restreint du tarif pour les voyageurs en ce qui concerne les destinations voisines.*

<i>Au départ de Castres (F)</i>	<i>1<sup>e</sup> classe</i>	<i>2<sup>e</sup> classe</i>	<i>3<sup>e</sup> classe</i>
<i>Castelnaudary</i>	<i>3,70</i>	<i>3,70</i>	<i>2,45</i>
<i>Toulouse</i>	<i>6,15</i>	<i>4,60</i>	<i>3,40</i>
<i>Carcassonne</i>	<i>6,00</i>	<i>5,00</i>	<i>4,00</i>
<i>Béziers</i>	<i>13,55</i>	<i>10,15</i>	<i>7,45</i>
<i>Revel</i>	<i>1,95</i>	<i>1,95</i>	<i>1,30</i>

*Il est à remarquer qu'il n'existe pas de place de 2<sup>e</sup> classe sur l'embranchement. Seules subsistent les 1<sup>e</sup> et les 3<sup>e</sup>. Le prix en est très modéré et si l'on considère ensuite le tarif encore plus modéré des marchandises qui sera soumis ultérieurement au public, il sera facile de reconnaître qu'une haute protection nous couvre de son égide et nous traite en véritables enfants gâtés.*

*À qui attribuer ce texte, qui apparaît bien comme un communiqué ? À la Compagnie elle-même ? À l'entourage du député ? À une notabilité locale ? Aux services de la sous-préfecture ?...*

*Seul L'Aigle du Tarn ajoute un court paragraphe à la gloire de M. Pereire, en n'insistant pas sur les conditions de sa venue ou sur la qualité de l'immeuble acheté à cette occasion mais en soulignant son attachement à la région et en justifiant la brièveté de son séjour :*

*La réception de notre chemin de fer était une fête qui appelait ici le député de Castres. Malgré la discussion de l'Adresse [du Corps législatif à l'Empereur] qui ne lui accordait qu'un congé de quarante-huit heures, M. Eugène Pereire a voulu accourir ici pour témoigner en cette occasion, comme en toute autre, quelle part il prend à tout ce qui intéresse ses concitoyens. L'accueil qui lui a été fait l'a vivement touché parce qu'il lui prouvait que ses sentiments étaient compris et appréciés.*

*Dans sa rapide visite à ses électeurs, M. Eugène Pereire a été heureux de pouvoir réaliser un projet qu'il avait à cœur depuis longtemps. Il a acheté à Castres une habitation qui l'attache par un lien de plus à notre pays, qui est vraiment devenu le sien.*

Il faut un article de *L'Écho du Tarn* du 7 mai 1865 (article humoristique, ce qui n'est guère dans les habitudes du journal !) pour que l'on comprenne mieux l'attitude des journalistes locaux. Intitulé *Action en dommages-intérêts intentée à l'administration du chemin de fer de Castres à Castelnaudary par la ville de Castres*, l'auteur du texte, qui signe Sterne, relate tout d'abord l'ostracisme dont ces journalistes ont été victimes :

*Il y a deux opinions bien tranchées sur la presse : l'une, elle est la racine de tous les maux [...] ; l'autre, elle est la source de tout bien [...].*

*L'administration du chemin de fer de Castres à Castelnaudary en a une troisième : celle de n'admettre ni l'une, ni l'autre de ces deux opinions. Du haut de ses locomotives, elle regarde la presse d'un œil de mépris. Contrairement à ses sœurs d'Orléans, des deux Charentes, de Lyon à la Méditerranée, elle n'a pas daigné convier les rédacteurs de L'Aigle et de L'Écho du Tarn aux fêtes qu'elle a données. Aussi ces nobles pontifes des lumières se sont-ils dignement conduits en pareille circonstance. Voyant leur dignité méconnue, ils ont gardé un respectueux silence. Quinze jours avant que ces fêtes eussent lieu, ils avaient écrit un article magnifique, qui eût fait se pâmer de joie l'administration, et ils l'ont pieusement enseveli dans leur portefeuille...*

Après avoir exposé sur un ton burlesque et avec beaucoup d'exagération les conséquences de cette absence de commentaire dans des journaux locaux à la diffusion confidentielle, le journaliste poursuit, égratignant au passage les députés du Castrais :

*Castres semblait vouée à l'ostracisme. Le Bon Dieu l'avait enclavée dans les montagnes du Tarn et fermée au reste des humains par la Montagne Noire. Ses députés étaient muets à la tribune, sans que l'abbé Sabatier pût leur rendre la parole. Ils avaient le rare talent de se choisir un bon fauteuil à la Chambre et d'applaudir à tue-tête MM. Guizot, Berryer et Ledru-Rollin, selon les temps et les circonstances. La pauvre ville, triste et plaintive, était tellement émue de l'éloquence de ses défenseurs qu'elle n'osa pas accepter le lycée quand on le lui offrait. Elle sortait de son ostracisme, le chemin de fer la ralliait (reliait ?) à l'Europe lorsque l'administration a compromis ses intérêts et sa gloire....*

Malgré cette polémique, le train connaît dès son inauguration un grand succès. Trois trains journaliers relient la ville à Toulouse via Castelnaudary en moins de quatre heures lorsque les conditions de correspondance à Castelnaudary sont favorables.

#### **HORAIRES** (d'après *L'Aigle du Tarn* du 9 avril 1865)

Castres (départ)	6 h 25	9 h 30	16 h 00	Toulouse (départ)	6 h 30	13 h 46	17 h 15
La Crémade (halte)		9 h 44	16 h 14	Castelnaudary	8 h 30	15 h 25	20 h 15
Soual	6 h 44	9 h 59	16 h 25	Soupeyx	8 h 50	15 h 43	20 h 32
Lempaut	6 h 55	10 h 11	16 h 41	Saint-Félix	9 h 05	15 h 58	20 h 47
Blan (halte)		10 h 22	16 h 52	Revel	9 h 26	16 h 10	21 h 02
Revel	7 h 20	10 h 42	17 h 12	Blan (halte)	9 h 37	16 h 30	
Saint-Félix	7 h 33	10 h 56	17 h 26	Lempaut	9 h 48	16 h 42	21 h 21
Soupeyx	7 h 48	11 h 12	17 h 42	Soual	10 h 00	16 h 53	21 h 32
Castelnaudary	8 h 05	11 h 30	18 h 00	La Crémade (halte)	10 h 11	17 h 04	
Toulouse	10 h 00	13 h 25	22 h 00	Castres	10 h 30	17 h 22	22 h 00

Les abords de la gare connaissent une animation inhabituelle et la difficulté de circulation entre celle-ci et le centre de la ville est soulignée par *L'Aigle du Tarn* :

*Nous avons mentionné dans notre journal du 30 avril dernier l'urgence de doter l'avenue de la gare de chemin de fer d'une artère de communication indispensable en opérant le redressement des rues de Bonne-Montmaur, Baral et Sabatier [la future rue Gambetta n'est pas encore percée.]. Nous faisons pressentir, en même temps, le bienveillant accueil réservé au projet par l'autorité supérieure.*

*Il est inadmissible que dans les temps où nous vivons, l'on puisse craindre de trouver des oppositions dans les esprits ou des obstacles dans les moyens d'exécuter les travaux. D'un côté la difficulté évidente de circuler sur l'avenue de la gare, cet informe dédale de rues aboutissantes, ce pâté de maisons inégales et disgracieuses dont le toit de l'une sert de terrasse à l'autre, la plupart vieilles masures gravement menacées par la vétusté.*

*D'un autre côté les ressources de l'autorité supérieure, combinées avec celles de la ville ne peuvent laisser subsister le moindre doute sur une prompt solution de l'affaire.... [...]*

*Peut-être rencontrera-t-on des opposants et des sceptiques qui viendront s'alarmer à tort de l'état financier municipal. On dira sans doute que cette situation n'est pas propice et, même, que la commune est obérée. À ce sujet [...] nous croyons pouvoir répondre que, exceptionnellement à la règle commune, la fortune publique pourrait sans inconvénient et devrait même, s'il y avait lieu, se lancer hardiment dans les emprunts puisque des grands ouvrages qui s'exécutent au sein d'une ville il en résulte toujours le travail pour le moment et la prospérité pour l'avenir...*

La taille même des nouveaux équipements du chemin de fer et l'importance des ses effectifs sont rapidement jugées insuffisantes après la ruée qui s'est manifestée le lundi de la Pentecôte suivant (5 juin), la Compagnie ayant organisé ce jour-là des *trains de plaisir* permettant une excursion à Saint-Féréol et au Lampy.

Pour cet événement encore, c'est le même texte qui est curieusement repris par les deux journaux dans leur numéro du 11 juin. Ils soulignent :

*Le train de plaisir annoncé par la Compagnie du Midi et qui avait pour but Saint-Féréol et Le Lampy a eu lieu le 5 juin avec un concours imposant de personnes dont le nombre peut être évalué à environ six mille. Castres avait fourni son contingent, et près de 1 400 citoyens s'envolaient, dès l'aurore, vers la direction de la gare de chemin de fer.*

*Cependant, un millier de nos concitoyens ont pu seuls obtenir le précieux billet, grâce encore aux combinaisons ingénieuses de M. Dubouchet, chef de gare, qui sait se mettre au niveau des circonstances et dont l'activité et la présence d'esprit ne font jamais défaut.*

*Une simple réflexion découle tout naturellement de l'exposé qui précède. Elle révèle de suite la nécessité de procéder à l'agrandissement de la gare de la petite vitesse et de la gare des voyageurs, l'insuffisance de celles qui existent paraissant entièrement démontrée, et il conviendrait par suite de compléter le matériel de l'exploitation, ainsi que le nombre des employés nécessaires.*

*Le mouvement régulier qui se produit sans cesse à la gare n'est plus l'effet du prestige qui s'attache aux événements nouveaux ; seule reste aujourd'hui la conséquence normale d'un fait entièrement acquis, et si les choses vues à distance ne peuvent être à l'origine convenablement jugées, si d'un autre côté les statistiques préalablement établies ont manqué de bases précises pour fournir des éléments certains d'appréciation, la situation du moment est venue résoudre le problème ; elle implique une argumentation puissante en faveur de l'urgence de développer les locaux, de compléter le nombre des employés et de pourvoir à l'approvisionnement du matériel nécessaire.*

*Ces considérations d'activité et de prospérité semblent durables ; elles reposent sur des bases solides qui ont pour fondement, d'abord, une population de 22 000 habitants au chef-lieu d'un arrondissement considérable par son agriculture, son commerce, ses manufactures, son industrie, en second lieu sur les conséquences de la jonction très prochaine des lignes de Mazamet et d'Albi.*

*En l'état actuel, les règlements de police de la gare paraissent difficiles d'exécution, les salles d'attente n'étant pas assez spacieuses, le débordement quelquefois obligé pourrait motiver des difficultés ou des contraventions, soit que le mouvement s'opère du côté des wagons, soit qu'il ait lieu au contraire dans la salle des bagages et plus encore dans la gare des voitures. Il peut s'écouler dans ce dernier cas un temps préjudiciable aux voyageurs qui courent le risque de ne pas arriver à temps pour monter en voiture.*

Un an plus tard, la jonction avec Mazamet entrera en service. En 1869, Castres sera reliée au bassin d'Albi-Carmaux.

Aimé Balssa

## CONFÉRENCES DU MOIS

Ne manquez pas l'évocation d'un personnage hors du commun issu de Touscayrats (Verdalle), Maurice de Périgny, et la présentation du remarquable travail de Bernard Caner sur la bastide de Réalmont (attention à la date, plus tardive qu'à l'ordinaire !).

Lundi 5 octobre 2015 à 17h 30 – Maison des associations

### Albert-André GENEL

Maurice de Périgny, explorateur, géographe et archéologue

*Dernière minute : conférence annulée par suite de l'indisponibilité du conférencier (problème de santé de son épouse).*

Né en 1877 au château de Touscayrats, à Verdalle, Maurice de Périgny, géographe de formation, a voué l'essentiel de sa vie aux voyages et à l'exploration archéologique, entreprise la plupart du temps de façon bénévole. Encore jeune, il se rend au Canada et aux États-Unis, visite la Corée et le Japon. C'est à partir de 1904 qu'il parcourt longuement l'Amérique centrale, Mexique et Guatemala notamment, se passionnant pour les vestiges mayas déjà connus et en découvrant de nouveaux. Explorateur éclectique, il popularise ses découvertes par des conférences, des articles, des échanges avec d'autres explorateurs... Au cours de la première guerre mondiale il est envoyé au Maroc puis en Italie du nord. La paix revenue, il part au Brésil où il décède en 1935.

*Docteur en pharmacie, spécialiste de la flore médicinale des Caraïbes, membre associé de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, Albert-André Genel a réalisé l'édition critique des récits de Maurice de Périgny pour la période 1901-1906 sous le titre « En courant le monde » (Éditions Ginkgo).*

Mardi 20 octobre 2015 à 17h 30 – Bibliothèque municipale

### Bernard CANER

#### Conception et évolution de la bastide de Réalmont du XIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle

Les anciennes Bastides du Tarn, et tout particulièrement celle de Réalmont, laissent voir au fil de leurs rues des maisons extrêmement étroites, moins de trois mètres de large. Poussant la curiosité plus loin et regardant le plan cadastral, on constate que ce phénomène se retrouve dans tous les quartiers de cette ville et on se demande pourquoi et comment ont été acquises ou octroyées ces propriétés qui nous viennent de la fondation même du village, c'est-à-dire du XIII<sup>e</sup> siècle... Les guerres de religion et l'histoire ont fait le reste...

Grâce à une étude minutieuse de la conception même de la bastide et de de son évolution au cours des temps, Bernard Caner, architecte DPLG, vous fera découvrir l'originalité et les secrets de Réalmont.

*Architecte à Réalmont, Bernard Caner est un fin connaisseur de l'histoire et de l'architecture de la bastide. Il nous présentera sur le sujet un excellent diaporama.*

## SORTIE DU MOIS

Le sortie de ce mois nous mènera **le 10 octobre à Pratlong et Camalières**. Nous visiterons en premier lieu la chapelle et le pigeonnier (devenu chapelle Sainte-Thérèse), avec leurs fresques de Nicolaï Greschny. Puis, nous nous rendrons à l'église de Camalières, possédant aussi de remarquables fresques de Nicolaï Greschny et la chapelle mortuaire des Carayon Latour, bienfaiteurs de l'église (voir *Billet* d'avril 2011).

Rendez-vous le samedi 10 octobre à 13 heures 30 devant la salle Gérard-Philippe (co-voiturage) ou à 14 heures 30 à Pratlong

Retour à Castres vers 18 heures.

PROFITEZ DE CETTE OCCASION POUR VISITER CES MONUMENTS RAREMENT OUVERTS ! VENEZ NOMBREUX !

**Nota : A l'occasion de cette visite, il sera fait appel à la générosité des participants afin d'aider à la restauration de la chapelle Sainte-Thérèse.**

## **SALON « DÉLIRE DE LIRE » A PONT-DE-L'ARN (18 octobre 2015)**

Cette année, Aimé Balssa et la Société culturelle seront présents au salon « **Délire de lire** » organisé par l'association mazamétaine *j'm lire*. Y seront présentées les dernières publications de la Société. Ce salon se déroulera le **dimanche 18 octobre de 10 heures à 18 heures à la salle municipale La Grange, à Pont-de-l'Arn**. Vous pourrez y rencontrer de nombreux auteurs et éditeurs régionaux. Venez-y nombreux.

### **PARUTIONS**

**Jules Puech et Marie-Louise Puech-Milhau**

**Saleté de guerre !  
Correspondance 1915-1916**  
présentée par Remy Cazals

Poursuivant le dépouillement des archives du couple Puech, Remy Cazals assure la présentation et les commentaires de la riche correspondance entre Jules Louis Puech (1879-1957), engagé depuis le début de 1915, et son épouse Marie-Louise, s'occupant désormais seule des mouvements pacifistes qu'ils animaient avant le conflit (revue *La Paix par le Droit*).

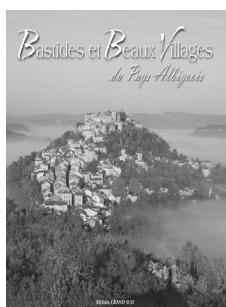
N'ayant pas fait de service militaire, Jules Louis s'est en effet engagé dans l'infanterie, au début 1915 (affecté au 58<sup>e</sup> RI d'Avignon), pour la raison simple que, si l'on veut établir la Paix par le Droit, il faut détruire le militarisme allemand. De mars à juin, il fait ses classes en Provence, puis il rejoint le front dans le secteur de Verdun, passant parfois pour un intellectuel, un bourgeois ou un original égaré parmi les troupes. Il occupe bientôt un poste de secrétariat sur le front, faisant de lui un demi-embusqué, puis est muté à la frontière suisse (365<sup>e</sup> RI). C'est à la bataille de la Somme qu'il est pris en juillet 1916 sous le déluge de feu de l'artillerie et des mitrailleuses. Son mauvais état de santé l'écarte bientôt du champ de bataille.

Pendant tout son séjour sur le front, Jules Louis décrit ses conditions de vie, analyse l'état d'esprit ses camarades de combat, s'interroge sur l'utilité de la guerre... Une correspondance extrêmement riche.

*Éditions Ampelos, Paris, environ 600 pages. À paraître en septembre 2015 (vente en librairie).*

**Catherine Rêfre**

### **Bastides et beaux villages du Pays Albigeois**



Catherine Rêfre, qui avait donné au mois de mars dernier une conférence appréciée sur les bastides vient de faire paraître aux éditions Grand Sud

Cet ouvrage est destiné à accompagner vos promenades au cœur du Pays Albigeois, berceau des premières bastides fondées par le comte de Toulouse Raymond VII au XIII<sup>e</sup> siècle. Cette région abrite également de magnifiques villages médiévaux dont vous découvrirez l'histoire à travers ces pages.

*Éditions Grand Sud à Albi*

En vente en librairie au prix de 15 €

### **REVUE DU TARN**

Numéro d'Automne consacré au poète tarnais Gaston PUEL (1924– 2013)

Sortie le jeudi 1er Octobre 2015 au Café Plum de Lautrec à 17 h.

Ce numéro de la revue du Tarn a été élaboré par :

Josette SEGURA

Georges CATHALO

Bernard LOUVET

**Robert Lamarque**

**La laine rouge**

Roman historique

Cet ouvrage, qui n'a aucune prétention historique, veut renvoyer le lecteur dans ces années de la fin de la Seconde Guerre mondiale et lui faire partager les soucis de l'époque. Bien que l'action se situe dans des lieux bien précis, de Castres aux Monts de Lacaune, toute ressemblance avec des personnes ayant existé serait purement fortuite. Cependant, une rafle de juifs a bien eu lieu à Lacaune le 20 février 1943 et la ville de Castres fut libérée le 21 août 1944 par la reddition de la garnison allemande, sous la pression des maquis. Le code de la « laine rouge » a servi à une opératrice du central téléphonique de Castres pour renseigner le maquis de Lacaune et pendant quelques mois, fin 1943-début 1944, un maquis s'est installé au lieu-dit « Lamaresque », près de Lacaune.

Le lecteur de ce roman suivra Alain, le jeune mécanicien qui organise un maquis et Arlette son amie, qui s'engage avec lui. Il rencontrera aussi Alphonse le conducteur de locomotive, Roc le chef de la résistance et N'Havaï, le canaque de Nouvelle Calédonie, que les hasards de la vie ont projeté dans cette aventure et qui fait rêver ses compagnons en leur racontant son pays. Il découvrira aussi Honorine, la courageuse grand-mère, Edmond, le gendarme, et Juliette, son amie, qui sont aussi fortement engagés dans la résistance...

*Robert Lamarque, né en 1939 à Lacaune, ancien technicien des télécommunications, ancien élève de l'ENA (1969-1971), après un début de carrière dans la préfectorale, exerça essentiellement dans les tribunaux administratifs, notamment dans les départements et territoires d'outre-mer. A sa retraite, il fut pendant 5 ans président du Comité économique et social de Nouvelle Calédonie (2005-2010).*

*Le livre de 327 pages peut être commandé en envoyant un chèque de 25 € (port inclus) aux Éditions La Bruyère, 18, rue de Belleville, 75020 PARIS.*

----- Invitation -----

*La Société archéologique de Lavaur  
La Société d'Histoire de Revel Saint Ferréol  
La Société culturelle du pays castrais  
La Société des Sciences, arts et belles lettres du Tarn*

Ont l'honneur de vous inviter au colloque '**Emmanuel de Las Cases, 150<sup>ème</sup> anniversaire de l'inauguration de la statue**' à Lavaur le mercredi 21 octobre 2015 salle de conférences de la Halle aux grains selon le programme suivant

*Œuvre du sculpteur Jean Bonnassieux, la statue de Las Cases fut inaugurée au jardin impérial le 8 octobre 1865. Ce colloque fait écho à la conférence de Sorèze du 8 mars dernier, organisée par la société d'histoire de Revel saint Ferréol.*

**L'accueil est prévu à partir de 8.30** autour des panneaux philatéliques d'Axel Los Certalès, élève du lycée Las Cases à Lavaur.

9.15 **Introduction**, présentation des conférenciers

9.30 **Jean-Pierre Gaubert : Emmanuel de Las Cases, enfant du Tarn**

10.30 **Pierre-Emile Renard : Ste Hélène, sur les pas de Las Cases**

11.30 **Paul Ruffié (conservateur en chef du Patrimoine) : la statue de Las Cases à Lavaur**

12.30 départ des participants pour le restaurant de leur choix

14.30 RV au jardin de l'évêché devant la statue de Las Cases : **commentaires de M. Paul Ruffié et conclusion du colloque par un dépôt de gerbe et allocution de M. Bernard Ghestin, délégué régional du Souvenir napoléonien.**

## ----- Expositions -----

### MUSEE GOYA

Jusqu'au 30 octobre 2015

### GOYA vu par OCAMPO



Manuel Ocampo rejoue la partition du chef-d'œuvre de Goya, La Junte des Philippines à l'occasion de son bicentenaire. L'artiste philippin de renommée internationale, vivant aujourd'hui à Manille, développe un langage à l'iconographie empreinte de nombreuses références et symboles liés à l'Histoire de l'Art. Ses œuvres sont présentes dans les collections publiques et privées du monde entier.

Invité par la ville en résidence, Manuel Ocampo a livré un véritable combat symbolique, esthétique et plastique à la hauteur des enjeux d'une telle peinture emblématique.

L'artiste apporte un éclairage personnel traduisant, deux cents ans plus tard, les méandres des enjeux géopolitiques voulus par les puissants de ce monde, emportant le visiteur dans un univers au-delà du miroir et de l'image goyesque.

Dimanche 4 octobre à 14h30, 15h30 et 16,30 visite guidée de l'exposition. Entrée libre, durée 45min.

### MUSEE JEAN JAURES

Jusqu'au 14 novembre 2015

### VIE DE POILU

Massivement utilisées par les Alliés et les Allemands à partir de 1915, les tranchées constituent le symbole majeur de cette guerre qui, dès la fin de 1914, privilégie la défense sur l'attaque. De la Mer du Nord à la frontière suisse, elles se développent sur un front de 700 Km. A la fin du conflit, on estime que les seuls Français en auront creusé quelque 10 000 kilomètres.

Dans ces étroits boyaux, parfois creusés à quelques dizaines de mètres des lignes adverses, et qui protègent mal des projectiles et des éclats, il faut veiller 24 heures sur 24 dans l'attente d'une attaque ennemie, se préparer contre ces fléaux quotidiens que sont l'eau, la boue, les rats, les poux, le manque de sommeil, le froid de l'hiver et la chaleur écrasante de l'été.

Poursuivant son évocation du conflit de 14-18, le Musée Jaurès propose une reconstitution aussi fidèle que possible d'un tronçon de tranchée française avec ses hommes, ses armes et ses dispositifs de protection.

Le parcours est complété par la présentation de documents et de clichés montrant la vie des Poilus.

